



## Newsletter n°4 du 13 Octobre 2022

**Cher(es) membres, chers donateurs, chères donatrices,**

**Un an déjà, triste anniversaire de nos droits bafoués comme jamais auparavant, suspendus sans aucun revenu, après avoir été applaudis, puis traités d'égoïstes et d'irresponsables par bon nombre de nos concitoyens !**

**Un an après, que sont-ils devenus, ces soignants qui ont consacré leur vie au service des autres ?**

**Nous vous livrons ici quelques témoignages relatant leurs souffrances, leurs incompréhensions, leur colère, mais également pour certains leur capacité à rebondir.**

**Néanmoins les actions en justice se poursuivent. Nous vous en tiendrons informés dans une prochaine newsletter pour en faire le bilan.**

**Soyez assurés de notre reconnaissance envers vous tous qui nous avez soutenus depuis plus d'une année. Malheureusement notre combat continue et nous avons toujours besoin de vous.**

**Anne, vaccinée sous contrainte :**

Un an que ma vie a basculé pour une obligation vaccinale expérimentale, que je n'ai pas pu refuser pour différentes raisons. Comment exprimer ma colère, mon désarroi, ma tristesse, ma dévalorisation, mon sentiment d'injustice, ma privation du libre consentement. Je n'ai pas eu le courage de me "suspendre" ! S'en sont suivis plusieurs arrêts maladie, la perte du sens de mon travail, de ma vie. La perte de collègues chers suspendus, la perte de la valeur du soin pour tous par l'obligation vaccinale m'ont été insupportable. L'agressivité de mes collègues convaincus pour différentes raisons, la peur de la prochaine injection à chaque fois m'ont amenée à un stress intense dans des conditions de travail qui se sont dégradées à vitesse grand V dans l'indifférence.

Me voilà actuellement en mi-temps thérapeutique pour épuisement professionnel. Je tourne en rond chez moi, j'ai limité mes relations sociales, je n'arrive plus à aller manifester. Je n'arrive plus à avoir une visibilité sur mon avenir, je me sens totalement en désaccord avec mes valeurs. Je suis en fin de carrière et jamais je ne pensais finir celle-ci de cette façon. Moi qui étais passionnée par mon travail, je ne veux plus faire de soins, je suis écoeuvée.

**Régine :**

*Le doute. La colère. L'injustice. L'espoir.*

*Mes 27 ans d'activité libérale remis en cause.*

*J'ai écouté mon cœur, mon intuition et mon esprit critique, et grâce au soutien de mon mari j'ai décidé de refuser une injection qui m'a semblé contraire à mon éthique et mon raisonnement.*

*J'ai perdu beaucoup de mes amis et ma famille.*

*Je me suis nourrie des vibrations des manifestations qui m'ont rechargée semaine après semaine face à la tentative de spoliation de mon cabinet : interdit d'exercer mais aussi interdit de me faire remplacer, d'avoir un collaborateur ou de vendre mon cabinet.*

*Ma profession représente une grande partie de ma vie, de mes engagements mais je ne suis pas que soignante, je suis aussi femme, mère, épouse. J'ai le droit comme tout le monde à la liberté de choix concernant mon corps.*

*Depuis un an je me lève chaque jour dans l'espoir d'une bonne nouvelle.*

*Mais il y a eu beaucoup de matins avec la boule au ventre ...*

*Quand finira cette maltraitance ?*

### **Sylvie :**

Je suis comptable à mi-temps depuis 16 ans dans un EHPAD.

Je suis en pleine santé et j'ai cumulé 15 jours d'arrêt maladie en 36 ans de carrière professionnelle, pour une opération des yeux.

Je suis en congé payé lorsque le gouvernement décide de l'obligation « vaccinale » que j'appelle plus exactement « l'injection EXPERIMENTALE », et ce pour le personnel de santé et proche.

Mon médecin que je consulte ne peut me donner aucune information sur le contenu de cette expérimentation, c'est « secret » et me propose l'injection JANSSEN qui à ce moment ne demande qu'une dose. Je ne suis absolument pas rassurée en sortant du cabinet médical.

Je doute de la volonté « bienveillante » du gouvernement, surtout lorsque j'apprends que certains médicaments connus comme l'ivermectine sont écartés par l'ANSM (courrier du 31/03/2021 de l'ANSM). Comment un médicament connu depuis + de 40 ans pourrait être plus ou moins « dangereux » qu'une injection **EXPERIMENTALE** qui n'a pas eu le temps de faire ses preuves en terme de bénéfice/risque ?

Aucun autre choix ne nous est proposé. Les médias nous bombardent avec un message accusateur : « pour le bien des autres ». On veut nous endoctriner et nous faire croire que cette injection EXPERIMENTALE va nous **sauver**, qu'il n'y aurait aucun autre moyen efficace.

Un odieux chantage se profile : la bourse avec l'injection ou la vie.

Je demande à 2 reprises une rupture conventionnelle à mon employeur qui refuse.

Je choisis la vie et suis suspendue en novembre 2021. J'ai fait un choix en mon âme et conscience et suis en paix, malgré les incertitudes. J'ai la foi en mon Dieu créateur et place ma confiance en lui pour mon avenir, avec mon mari, qui lui aussi est suspendu en novembre 2021.

Dans la même semaine, un emploi à mi-temps m'est proposé et mon mari retrouve un CDD. Nous perdons 1/3 de nos salaires, mais nous sommes heureux de notre choix.

J'entame une procédure aux prud'hommes qui me donne raison en février 2022, mon employeur doit me verser les salaires, la suspension est annulée, il doit me rétablir dans mes fonctions de comptable, mais refuse.

Mon employeur fait un recours en Cour d'appel, et vient de gagner, « il n'a fait qu'obéir à la loi » Je suis donc tenue de rembourser les salaires versés, soit environ 9000€.

Aujourd'hui je suis plus que jamais décidée à continuer la lutte juridique avec l'appui de mon Père Céleste, le Juge Suprême, et bien-sûr avec aussi l'aide et le soutien d'amis, de personnes compétentes, d'avocats qui veulent défendre notre cause.

Au travers de ce cheminement, nous avons aussi fait de belles rencontres, avec de belles personnes que nous n'aurions pas connues en d'autres circonstances.

Je terminerai par cette assurance qui nous porte avec mon mari : si la justice humaine reste imparfaite et peut au nom de la loi rendre des jugements injustes, celle de Dieu est parfaite.

Chacun de nous aura des comptes à rendre devant le Tribunal Céleste. Il n'y aura aucun favoritisme, aucun soudoiement, aucune injustice. C'est Jésus-Christ qui en a subi la peine par son sacrifice à la Croix.

**Isabelle :**

*Je suis auxiliaire de puériculture, un métier que j'ai choisi, choyé et exercé avec bienveillance pendant 13 ans en maternité.*

*J'ai été suspendue une première fois en septembre 2021 date à laquelle j'ai enchaîné immédiatement avec un travail de vendangeuse, période oblige... puisque sans revenu ni aide du jour au lendemain. Je tiens à préciser que la suspension ne nous autorise pas à travailler ailleurs pourtant il faut bien subvenir à ses besoins.*

*S'en est suivie une période sans travail pleine de doutes et de colère mais aussi de réflexion et d'investissement personnel dans divers groupes de lutte face à l'injustice qui nous touchait soignants et autres corps de métier concernés par cette obligation vaccinale.*

*Une action en justice a été intentée par Maître Chamy à cette période également mais le recours n'a rien donné car le tribunal s'est déclaré incompétent en la matière... Les requérants dont je faisais partie ont été condamnés à verser une indemnité qui a été généreusement et heureusement prise en charge par l'USSSC grâce aux donateurs qui nous soutenaient.*

*J'ai eu le covid en décembre 2021 ce qui devait me permettre de reprendre mon poste à l'hôpital grâce à un certificat de rétablissement mais le suicide d'une collègue qui m'était chère m'a profondément touché et je n'ai pas eu le courage de retourner dans mon service à ce moment-là. J'ai finalement repris en janvier 2022 et j'ai été parachutée à la crèche hospitalière car le manque de personnel était très critique partout à l'hôpital mais encore plus à la crèche où les arrêts maladies des collègues se sont enchaînés sans cesse depuis septembre 2021 jusqu'à ma 2e suspension fin avril 2022. Je devais travailler pendant 6 mois mais la loi ayant changé, le certificat de rétablissement a été ramené à 4 mois.*

*En subissant cette injustice une 2e fois avec tout ce que ça implique alors que mes collègues et les enfants avaient besoin de moi, j'ai décidé de demander une disponibilité de 5 ans pour pouvoir me*

*réorienter car je ne veux plus me faire traiter de la sorte ni participer à l'effondrement du système hospitalier.*

*J'ai travaillé dans les vignes au SMIC jusqu'à l'été et j'ai, dans un même temps, constitué un dossier pour obtenir l'agrément d'assistante maternelle. Je suis actuellement en formation pour finaliser l'agrément et j'alterne à nouveau avec un contrat dans les vignes pour les vendanges. J'espère commencer la garde d'enfants à mon domicile au plus vite...*

**Nathalie**, aide-soignante suspendue :

Je n'ai pas repris d'emploi. Je ne serai sans doute plus capable d'exercer mon métier. Je n'arrive toujours pas à me projeter. C'est comme si on avait volé de ma substance, de la confiance en moi.

Jetée, comme une malpropre. On s'est battu pendant 1 an sans que réellement on nous entende, seulement vous, nos généreux donateurs. Je vous remercie de tout cœur de votre générosité.

**Damien** :

*Aide-soignant aux HCC pendant 9 ans, j'étais en arrêt de travail pour une tendinite du coude (reconnue en maladie professionnelle) quand la crise du covid a démarré, en plein cœur de l'été, j'ai entendu le président annoncer que la vaccination de tous les personnels de santé était obligatoire. Mon épouse, aide-soignante aussi, et moi étions dégoutés, d'une part par l'ordre qui nous a été donné de nous faire administrer un sérum dont personne ne sait rien quant aux effets sur le long terme, ni sur son efficacité réelle, et d'autre part par l'injustice de la situation, pourquoi uniquement les soignants et pas le reste de la population ?*

*Pour moi ce fut une évidence, il n'était pas question que je suive cet ordre. Tant que j'étais en arrêt, aucun souci quant à l'obligation vaccinale, mon épouse atteinte d'une sclérose en plaque était très inquiète car pour elle les spécialistes préconisaient déjà une troisième dose d'office.*

*Puis est venu le temps où les non vaccinés étaient dénigrés et lynchés sur la place publique par les bien-pensants de l'époque, où on avait plus le droit d'aller où que ce soit (ciné, restaurant, piscine....).*

*Mon fils aîné a ramené la COVID à la maison et nous l'avons tous eue. Mon épouse et moi avons repris le travail sans être obligés de nous faire vacciner car immunisés pour 6 mois (à l'époque), puis il y a eu le durcissement de nos autorités avec la menace de la suspension pour les non-vaccinés.*

*La chance pour moi a été de développer une capsulite à l'épaule dont l'origine peut être due à un choc émotionnel ( la perte de son travail et la précarité qui risque d'en découler peut être ?) et qui m'a laissé 9 mois à la maison juste avant la date fatidique du 15 septembre qui a vu toutes mes collègues non vaccinés jetées à la rue comme si elles avaient commis un acte impardonnable alors qu'elles refusaient juste que l'on introduise quelque chose dans leurs corps contre leur volonté (ne serait-ce pas là la définition du viol ?).*

*J'ai mis ce temps à profit pour guérir mes blessures et soutenir mes collègues tout en ayant acquis la certitude que jamais je ne me ferais faire cette injection, j'ai entendu tout et son contraire, j'ai entendu tous les mensonges d'un ministre de la santé complètement dépassé par les événements et d'un gouvernement à la dérive complète.*

*Au bout de 9 mois, et après un harcèlement mensuel de la direction des HCC me rappelant que je n'avais toujours pas déclaré mon statut vaccinal, j'ai pris la décision de demander une disponibilité qui a été acceptée avant de me faire suspendre (le jour de ma suspension, aucun responsable n'était présent, c'est une gentille secrétaire toute gênée qui m'a fait signer tous les papiers de ma suspension), ce qui m'a permis de ne pas avoir de préavis avant la mise en dispo.*

*J'ai entamé une reconversion professionnelle, dans un tout autre domaine, où je suis convaincu que je m'épanouirai tout autant qu'à l'hôpital. Quel gâchis, mon seul regret ? mes petites mamies me manquent mais ça finira par passer, d'ailleurs ma nouvelle fiche de paye après seulement 5 mois passés dans ce nouveau travail m'a fait prendre conscience à quel point les soignants sont maltraités tant financièrement qu'institutionnellement.*

*Mon épouse n'a malheureusement pas eu la force d'affronter une reconversion professionnelle et a choisi de se faire injecter deux doses de ce sérum, vu que 2 doses + une infection = 3 doses ou que 1 dose + 2 infections = 3 doses mais que 3 infections ne sont pas égales à 3 doses (allez comprendre) bref elle peut travailler à l'hôpital.*

*Pour moi tout va finir par s'arranger mais je ne pensais pas devoir me reconvertir à nouveau à plus de 40 ans.*

*J'ai la plus grande des peines quand je pense à mes collègues qui ont été suspendus sans rien, juste leurs yeux pour pleurer et leur rage pour lutter contre cette loi idiote qui depuis a bien prouvé qu'elle ne servait à rien vue que des soignants vaccinés continuent comme tout le monde finalement à transmettre ce virus et que ce n'est plus exclusivement la faute des non vaccinés.*

*Courage à toutes et à tous.*

### **Marianne :**

Suspendue 2 fois en un an, ma vie a beaucoup changé. Les amis de longue date et la famille ne donnent plus guère signe de vie. Je ne suis vraisemblablement plus intéressante. Il me reste 5 véritables amis sur la 40 aine que j'avais avant le 15 septembre 2021. Mes cheveux n'ont jamais été aussi longs. Je me baigne dans la rivière. Je me sens bien dans cet environnement naturel avec les poissons et les cygnes. La forêt est devenue ma destination favorite.

Je garde l'espoir qu'un jour cette injustice soit réparée et que je récupère les salaires non perçus.

Je ne supporte plus le mot "suspendue". Je n'ai plus envie de me sentir "pendue". Après tout, je suis "souveraine" c'est à dire "libre".

Alors mon parcours professionnel est un gruyère avec des missions intérim ponctuelles. J'ai travaillé comme agent d'accueil sur une aire d'accueil pour les gens du voyage, fait de la plonge dans 3 restaurants d'entreprises, préparé des voitures neuves, fait de l'allotissement dans les cuisines d'un établissement médico-social. J'ai également repris mes fonctions de psychomotricienne pendant 3 mois dans l'établissement qui me suspend. Ma situation financière devient de plus en plus difficile car les missions sont de courtes durées à chaque fois, 4 h de plonge pendant 4 jours, 2 jours et demi par ci, 2 jours par là, entrecoupés d'une ou deux semaines sans rien. Mon salaire horaire brut est de 10,85 euros et depuis la revalorisation du SMIC de 11,07 euros.

Je rêve mieux comme avenir professionnel, moi qui aimais mon métier.

**Peggy :**

*Mère célibataire, kiné ostéo libérale depuis plus de 20 ans. Je ne comptais pas mes heures de travail.*

*Mi-mars 2020, en plein confinement, j'avais peur ! J'allais à domicile chez mes patients, la boule au ventre, mais j'y allais, j'étais soignante.*

*A cette époque, Macron parle de guerre, Mme BUZYN retire l'hydroxychloroquine considérée alors comme un poison. Je ne comprends pas : nous sommes en guerre et on enlève la seule « arme » connue et reconnue depuis des décennies.*

*De grands spécialistes comme Raoult, Kory, commencent à nous parler de traitement : hydroxychloroquine, ivermectine, vit D, zinc. Mais toujours rien de la part de nos dirigeants : ils n'entendent pas, ne veulent pas entendre. Pire, on censure les spécialistes ! Aucun débat possible, aucune réflexion possible, on doit tous suivre les injonctions du conseil scientifique !*

*En 2021, nous ne sommes plus soignants si on refuse la vaccination, si on refuse ce produit expérimental. En fait tout citoyen doit « s'asseoir » sur un de ses droits les plus légitimes : le consentement libre et éclairé.*

*L'ARS du Grand Est, l'Ordre et les directeurs des caisses « obéissent ». Ils nous harcèlent, nous menacent : soit le boulot, soit la piquouze, soit la bouffe, soit le risque.*

*Je n'ai fait aucune faute professionnelle mais je deviens le monstre sans cœur, égoïste, qui ne pense pas aux plus fragiles. Voilà le discours officiel. Je ne suis plus la soignante de 2020 pour eux. Je culpabilise et je veux comprendre.*

*Je me rends au centre de vaccination où le médecin vaccinateur n'a pas pu ou voulu répondre à mes questions. J'écris à l'ARS en leur posant des questions sur le contenu, les effets secondaires, les responsabilités civiles et pénales de chacun. Les réponses obtenues ne sont pas réelles, ou complètement à côté.*

*Je reste donc avec mes incertitudes, et mes doutes, mes questionnements. La violence psychologique que je subis est extrême et je perds 15 kg. Ils parlent de respect, de fraternité, le pape emploie même l'expression de « geste d'amour » pour la vaccination !*

*Je comprends de moins en moins. Pour moi on n'aime pas en forçant, en faisant du chantage, en censurant les idées, les propositions différentes ! Ce n'est pas ça l'Amour !*

*Leur acharnement s'intensifie en janvier 2022. Les directeurs des caisses me déconventionnent gratuitement et sans fondement en menaçant mes patients de ne plus être remboursés ; d'ailleurs certains ne le sont plus. Cela a pour conséquence la fuite de ma patientèle. C'est le début de la dégringolade. Je ne peux plus payer mes charges, mes prêts. Dois-je faire un faux ? L'idée me trotte en tête. Je suis seule avec mon fils, je dois assumer. Je suis mal psychologiquement, je pleure souvent, je me sens seule, incomprise, je déprime, je perds tous mes repères, toutes mes certitudes. Je suis en pleine dissonance cognitive. C'est dur !*

*Ayant les pieds sur terre, je vis tout cela, mais heureusement ma tête est dans les cieux. Je m'accroche au Tout Puissant qui est prescient, omniscient et par sa Grâce je tiens.*

*Aujourd'hui je dois vendre le cabinet, quitter mes derniers patients courageux, vaccinés ou non, et qui ont tenu avec moi jusqu'au 12/8/2022 malgré leurs multiples courriers de menace. Je ne leur ai jamais*

*menti, tous savaient que je n'étais pas vaccinée et tous savaient que j'étais injustement suspendue. Je les remercie d'avoir tenu auprès de moi !*

*Je ne sais pas où tout ça va me mener, nous mener, mais je prie pour que nos dirigeants changent de chemin et qu'enfin*

- *Ils respectent le consentement libre et éclairé de chacun*
- *ils écoutent les grands spécialistes comme le Pr RAOULT, HENRION CAUDE, PERRONNE, et tous les autres au niveau international*
- *ils réintègrent les soignants, les pompiers et toutes ces minorités discriminées injustement.*

*Merci aux associations qui nous soutiennent : USSSC, SLS. Merci particulier à Christine*

*Merci à mes parents qui ne me comprennent pas mais ne me rejettent pas*

*Merci aux journalistes indépendants, intègres, qui respectent la liberté d'expression, les débats et les idées multiples.*

*Merci aux juges qui ont dans leur cœur la justice, les droits fondamentaux.*

*Merci à vous tous.*

*Que Dieu vous bénisse !*

### **Catherine :**

Je suis, ou j'étais, aide-soignante titulaire dans un petit EHPAD depuis plus de 8 ans. Oiseau de nuit. Du jour au lendemain le 13 septembre 2021, à 7h du matin, j'ai franchi pour la dernière nuit le portail. Suspendue, jetée aussi dignement qu'un sac de protections souillées.

Le choc psychologique m'a fait sombrer dans une obsession d'en finir avec ma propre existence. Je le dis maintenant, je résistais à une obsession qui était de m'immoler par le feu devant ce portail.

Mère célibataire, sur le coup, je ne voyais aucune issue. C'était pour moi bien plus qu'un emploi. C'était le prolongement de ma personnalité. Prendre soin des aînés.

Depuis, je suis en mode survie avec des petits boulots à droite à gauche. Une heure ou deux par ci par là. Parfois à domicile pour des personnes âgées. Parfois avec une pioche dans les mains pour monter des parcs à poules. Du ménage, nettoyage de jardins, du maraîchage, cueillette de pommes.

Au tout début quelques collègues m'ont donné des aliments puis se sont tous totalement effacés en moins d'un mois. Comme si je n'existais plus. C'est toujours le cas aujourd'hui.

J'ai récemment perdu la garde de mon fils adolescent. C'était l'opportunité rêvée pour son père. Il a fait faire un deuxième passage devant le juge au petit pour changer sa première version. Ça, plus mes revenus qui relèvent du misérable et le tour fut joué.

Quelque part, ce n'est pas plus mal car j'admets ressentir une grosse fatigue. Je ne vois pas le bout. Je vis au jour le jour depuis 1 an. Ça me semble préférable qu'il n'y ait plus d'enfant dépendant de moi. Je n'ai pas fait appel du jugement.

Je suis mère de 4 enfants, grand-mère de deux petits-fils.

Mon mode de survie depuis n'impactera personne dorénavant.

Il y a du positif dans ce qui se passe. Je rencontre des personnes formidables qui ne me rejettent pas, on m'offre un peu de travail, un peu d'alimentation mais surtout de mémorables rencontres profondément humaines, authentiques. Dans mon tout petit village, voir même ma région, il n'y a pas d'aide prévue pour ceux dans ma situation. Ça force à se sortir de soi-même. Je suis aidée par une association de Christine et un syndicat liberté santé, ils sont tous loin géographiquement parlant, mais ils œuvrent à ce que même moi, dans ce tout petit village du centre, ne me sente pas seule. Certes, je suis épuisée, j'aimerais souffler. Des fois j'en pleure et je me redresse. Pour moi, aujourd'hui même, ça fait un an. Je suis encore là et je remercie toutes ces belles âmes qui m'ont soutenue jusqu'à aujourd'hui. Comme ils disent dans l'Alliance Humaine, soyons heureux, même si à cette date j'ai vraiment envie de me reposer. Je vous aime et vous remercie tendrement. Gardons la foi en la vie, l'amour, la vérité. Aussi difficile que sont devenus nos quotidiens. Gardons la foi, nos valeurs, notre intégrité. C'est mon moteur de vie. Ça ne plaît pas aux dirigeants ? Et bien je m'en fous. Je ne suis pas là pour plaire ni obéir aveuglément. Je suis là pour être et faire ce que j'aime. Prendre soin des gens. C'est juste en suspens pour l'instant. Soyons fort et aimant.

**Anne :**

*Je suis éducatrice médico sportive en milieu hospitalier depuis 2015.*

*Pour avoir refusé de me soumettre à ces injections, j'ai été suspendue et privée de revenu le 15 septembre 2021 sans réel entretien préalable, mais on n'a pas oublié de me préciser que je n'ai pas le droit de travailler durant la suspension. Suite au covid, j'ai pu réintégrer mon poste en décembre, pour 4 mois !*

*Cette réintégration a été tout aussi violente que la suspension.*

*C'est à ce moment-là que j'ai véritablement compris que je ne suis qu'un pion dans la masse, que la qualité du travail importe peu, l'essentiel est de "rester dans le moule".*

*Une nouvelle suspension a suivi, j'ai décidé que ce serait la dernière. Il n'y aura pas de retour à mon poste d'éducatrice médico sportive pour moi.*

*J'ai opté pour un changement radical, sans regret ! Nous sommes tous capables d'exercer plusieurs professions dans une vie, il suffit d'être confiant et certain de ses choix !*

**Marietta :**

Avant tout ça, j'étais une cadre surmotivée, surmenée, toujours mobilisée, pressée, stressée, toujours sur le pont. La COVID est arrivée avec son lot d'incertitudes et le mode panique s'est installé dans l'institution. D'injonction contradictoire en injonction contradictoire, il est devenu difficile de défendre une cohérence.

Heureusement la solution miracle est arrivée, le vaccin allait tous nous sauver. J'ai assisté, consternée, aux pressions mises sur les résidents et leurs familles : « il faut vous vacciner sous peine de demeurer en chambre... » Quelque chose n'allait plus mais je n'avais pas le temps d'y penser. Et



puis tout à coup le 12 juillet, c'est arrivé : « il faut vacciner tout le personnel, sous peine de suspension... » Personne n'y croyait, pas même la direction : « Cette loi est inapplicable, disait-on, quelle folie ! La suspension, ça n'existe pas en droit ! »

Choc, sidération, les vacances sans sommeil. Vais-je devoir céder à cet affreux chantage pour avoir l'honneur et le privilège de continuer à me tuer à la tâche ? Impossible de reprendre à la rentrée, épuisée, sidérée, court-circuitée, je m'écroule. Le stress accumulé pendant les années me revient en boomerang.

Alors l'impensable est arrivé : on me suspend sans traitement alors que je suis malade. Un mois plus tard, le juge des référés donne raison à mon directeur : je suis trahie par mon institution, par la justice française et par l'état. Je suis à bout, le sol se dérobe sous mes pieds.

J'ai passé l'hiver comme en état de choc, de gel, malade deux semaines par mois. Outre mon entourage bienveillant, j'ai trouvé du réconfort auprès du groupe de soignants suspendus de Colmar. En suivant les échanges j'ai été touchée par le combat de chacun. J'ai été accueillie chaleureusement, mise en relation avec des personnes ressources, et même soutenue financièrement pour mon chauffage et mes recours.

L'hiver passe. Le jour de l'été, le tribunal de Strasbourg finit par me donner raison. Le sol se raffermi sous mes pieds.

Pour passer l'année, j'avais entamé mon budget travaux, alors, pour économiser, je m'y suis collée. Le travail manuel m'a revigoré. Et, malgré les peines, je vois aujourd'hui tout ce que cette année m'a offert et comme je me sens libérée de cet enfer de stress, de perte de sens, de surmenage permanent et de pressions uniques vécues au quotidien toutes ces années.

Toujours en reconstruction, je vais maintenant à mon rythme. J'écoute les oiseaux, je regarde les fleurs s'épanouir et je me prépare tranquillement à quitter l'institution. Je vais continuer à travailler au service des autres mais à mon compte et à mon rythme. Car, ce que j'ai compris entre autres choses, c'est que la vie est trop courte pour la passer à courir derrière le temps et les soucis.

### **Emmanuelle :**

*Après un an de suspension que suis-je devenue...*

*12 juillet 2021, j'apprends que je vais être obligé de me faire vacciner pour conserver mon emploi. Je crois que je comprends assez rapidement que je ne pourrais pas me soumettre à cette injonction. Non pas que je sois « antivax », comme certains aimeraient m'étiqueter. Des vaccins supplémentaires, j'ai dû en faire pour exercer mon métier d'éducatrice puis de cheffe de service. Mais, simplement parce que cette obligation, je ne la comprends pas. Pourquoi faire un vaccin qui ne me protège pas et qui ne m'empêche pas de transmettre le virus ?*

*Depuis le début de la pandémie, je n'ai pas compté mes heures, j'ai soutenu, accompagné les équipes dans leur dévouement pour maintenir le service indispensable proposé aux personnes en situation de handicap. Mes enfants sont passés après mon travail, comme souvent depuis mon engagement dans le management des équipes. Mais tout cela avait du sens, celui de faire de mon mieux pour que les personnes soient accueillies le plus dignement possible.*

*Alors, après la colère des premières semaines, c'est avec tristesse que j'ai été trouvé ma direction pour leur annoncer que je ne continuerai pas l'aventure avec eux. Notre partenariat avait toujours été de qualité, c'est avec beaucoup de tristesse que nous avons mis fin à notre collaboration.*

*Contrairement à certains collègues, j'ai eu la chance de « finir » certains dossiers en travaillant jusque fin décembre en télétravail. Cela a également permis à l'association de ne pas se retrouver avec une surcharge de travail lié à mon absence. Nous étions dans l'illégalité, l'ARS ayant interdit aux personnels non vaccinés d'exercer, même en télétravail !!! Quelle folie d'incohérence et de non-respect d'humanité.*

*Si j'ai rejoint les collectifs de soignants suspendus, les manifestations du samedi pour soigner ma tristesse auprès de ceux qui ont vécu la même injustice, j'ai aussi eu besoin de construire un nouveau projet.*

*Depuis plusieurs mois, je construis jour après jour, un projet qui me ressemble, qui me permet d'être en phase avec mes valeurs et mon éthique. Je fais mon entrée dans l'entrepreneuriat. Ce n'est pas simple, mais c'est très enrichissant. Je fais de nouvelles rencontres, je suis face à de nouveaux défis. J'ai plaisir à voir l'édifice se monter et à pouvoir proposer des offres de services : formations, ateliers, et coaching pour permettre le développement de la coopération grâce à l'émergence d'une communication bienveillante.*

*Consciente des défis auxquels l'humanité est confrontée, je crois profondément que c'est en apprenant les bases de la coopération que nous pourrons faire face aux enjeux de demain.*

*En phase avec l'adage : « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! », je continue à faire ma part pour construire le monde de demain.*

### **Benoit :**

Né en 1968, cht'i d'origine, j'ai fait des études de secrétariat, mais j'ai souhaité travailler tôt, juste après mon BEPC. De ce fait, j'ai fait une formation en informatique et suis parti travailler sur Paris, dans un premier temps, puis en province ensuite. Je me suis marié, ai eu des enfants. Mon épouse, son diplôme de biologiste n'étant pas reconnu en France, s'est très vite tournée vers des études d'infirmière. La façon dont elle me confiait ses expériences sur le terrain m'ont donné envie, à plus de 45 ans, d'entamer une reconversion professionnelle en tant qu'aide-soignant. Nous avons, entre-temps déménagé en Alsace. J'ai été fier et heureux de commencer cette nouvelle vie, et de me rendre plus utile que jamais, auprès des personnes âgées. J'avais choisi de travailler en EHPAD. J'ai eu quelques soucis de santé, puis, fin 2019, la première épidémie de COVID a mis les équipes dans une situation de stress et d'urgence jamais vue. Un manque de matériel, un manque de personnel encore plus significatif. Puis, cette allocution présidentielle annonçant l'obligation vaccinale pour les soignants. J'ai refusé qu'on m'injecte un tel produit dans le corps. J'ai été suspendu. Je travaille depuis en CESU, je fais des ménages et des petits jobs. Je n'ai pas honte de dire que je suis content d'avoir pris cette décision. Mon travail d'aide-soignant me manque, mais je ne retournerai pas travailler pour un employeur ayant plié à de telles injonctions gouvernementales. Je souhaite être licencié, et bénéficier enfin de mes droits les plus élémentaires.

### **Nolwenn :**

*Pour résumer ma situation depuis un an, suspension après une courte période d'arrêt maladie (2 mois), 2 mois et demi sans salaire reprise suite à un pass sanitaire fin janvier jusqu'au 13 mai. 3 mois et demi de trop dans cet établissement ! Depuis, travail saisonnier, vignes et petite restauration de montagne. Objectif à long terme : cultiver un art de vivre où l'argent n'est pas le moteur, mais où le bon vivre côtoie des relations enrichissantes et toujours plus de partage dans la joie et la bonne humeur 😊*

### **Esther :**

D'abord le 12 Juillet 2021, cette date qui m'a fait prendre conscience de l'atteinte à nos libertés. Certains autres ou la plupart fonçaient vers cette vaccination (par abus de langage puisqu'il s'agit d'une thérapie génique en phase expérimentale) pour être LIBRE. Pour ma part, dès le début de cette mascarade, j'avais décidé de ne pas servir de cobaye sans consentement libre et éclairé. Puis le 15 Septembre 2021, la date où les soignants non vaccinés (qui pour la plupart avaient déjà été positifs au covid mais s'en étaient sortis sans séquelles graves, leur système immunitaire ayant fait son boulot), ont été éjectés du système comme des malpropres, montrés du doigt après avoir été applaudis. Si seulement il y avait eu un élan de solidarité entre soignants non vaxx et vaxx pour certains à contrecœur, un NON ferme et catégorique, nous n'en serions pas là actuellement. Je n'ai jamais été anti vaxx mais les contradictions du gouvernement et le manque de cohérence, m'ont fait douter de leur soi-disant bienveillance pour nous protéger. Malgré tout, j'ai continué à garder l'espoir que cette situation s'arrange mais au fil du temps cet espoir s'est dissipé. On ne vit pas que d'amour et d'eau fraîche... Il faut un minimum de revenu financier pour vivre et pas survivre. De ce fait après avoir été en arrêt maladie, une disponibilité d'une année m'a été accordée par mon employeur. Grâce à celle-ci j'ai pu subvenir à mes besoins essentiels, sans risque de représailles car suspendus nous n'avons aucun droit de travailler d'après le gouvernement et les DRH qui ne se privaient pas de nous le rappeler. Quelle aberration ! Comment peut-on jeter des soignants dans une telle précarité, eux qui se dévouent corps et âmes pour leurs patients ? Dans un premier temps, j'ai été vendeuse en chocolaterie puis vendeuse de vêtements pour hommes et enfin vendeuse polyvalente dans une grande surface, c'est à dire multitâche : caissière, femme de ménage, manutentionnaire... Contrairement à beaucoup de mes collègues non vaxx, je ne suis pas retournée travailler en tant qu'infirmière avec mon pass de rétablissement. J'avais pourtant le fameux sésame pour reprendre mon traintrain en EHPAD, mais c'était reculer pour mieux sauter.

Finalement, je suis usée par ce combat qui n'aboutit pas, le gouvernement ne lâchera rien... On doit rentrer "dans le moule" de nos dirigeants. Après une année de combat, je vais fléchir comme un vieux bambou malmené par les tornades. Je reprends mon destin en main. Dans un mois je recommence mon métier d'infirmière dans un nouvel établissement avec une nouvelle patientèle. J'ai besoin de me remplumer financièrement malgré l'aide apportée par l'association. J'ai besoin de repartir sur des bases saines avec des nouveaux collègues et faire table rase de ce passé. Alors oui, je vais céder au chantage pour mon épanouissement personnel d'abord et tout ce qui en découle. La semaine à venir, je vais franchir le pas de la vaxx (une seule dose devrait suffire puisque j'ai déjà été testée positive au covid 3 fois). Ce ne sera pas un vaccin à ARNmessenger (perte de confiance totale du fait des effets secondaires graves engendrés par ce dernier), ce sera un vaccin basé sur le principe des protéines recombinantes. Psychologiquement, je l'accepte mieux même si je sais pertinemment que le risque zéro n'existe pas. L'avenir me dira si j'ai eu raison dans mes choix.

### **Ludivine :**

*43 ans, anciennement secrétaire administrative dans un hôpital, maman seule avec 2 enfants.*

*Menacée d'être mise à la porte par l'Etat il y a déjà plus d'un an sans même le droit à une formation pour me permettre de me réorienter.*

*Passée par un arrêt maladie avant de décider de demander une disponibilité. La suspension je n'en ai pas voulu, je n'ai pas voulu que ces malveillants décident pour moi du cours de ma vie.*

*Depuis je suis passée par différentes phases, beaucoup de questionnement et de remise en question.*

*Pendant mes 21 ans d'exercices professionnelles au sein de la fonction publique, j'étais persuadée que d'être une bosseuse était reconnu... Brrrr que la douche a été glacée, tout ce que l'on m'avait inculqué a été chamboulé et mes valeurs et principes ont été bouleversés...*

*Le système a bafoué les valeurs de l'humanité et je ne peux plus concevoir ma vie avec ce système.*

*J'ai décidé de faire école à la maison, de m'occuper pleinement de mes enfants et de prendre ma vie en main avec sens et comme je l'entends et pas comme on nous la dicte par du formatage, pour soi-disant faire comme tout le monde et rentrer dans un "moule sociétal".*

*Je ne veux plus de noir ou blanc et des lignes à ne pas dépasser, ma vie et celle de mes enfants seront d'une multitude de couleurs qui déborderont de tous les côtés et qui s'empièteront parfois pour créer de nouvelles nuances.*

*Merci à toutes les belles âmes (même si elles ont été en souffrance) qui ont su dire non et qui se soutiennent dans leur choix.*

*Merci pour cette part d'humanité retrouvée.*

### **Esteban :**

Lorsque j'étais encore à mon poste d'infirmier, après avoir contracté la Covid, et quelques semaines avant ma suspension qui s'annonçait, cela ne semblait pas interpellier mes collègues que je puisse être suspendu. Ils étaient sensibilisés par la situation en Ukraine, mais pas par ma situation en tant que soignant qui allait perdre mon emploi. Certains collègues m'ont dit, sur le ton de la blague, que si je trouvais un emploi dans une sandwicherie, je pourrais les faire bénéficier de réductions.

Peu avant ma suspension, mon cadre supérieur de santé m'a souhaité de pouvoir rattraper la Covid, pour pouvoir continuer à travailler. Le médecin chef de service m'a prévenu que si je revenais travailler après une période de suspension, ma place dans le service n'était pas garantie, et que je pouvais donc me retrouver dans un service d'une spécialité complètement différente de ma spécialisation depuis 19 années.

Alors que je disposais d'un certificat de rétablissement valable 6 mois, j'ai reçu une convocation pour ma suspension, alors que je n'avais même pas atteint les 5 mois de validité du certificat de rétablissement.

Avant ce rendez-vous, j'ai pu néanmoins avoir un échange pacifique avec d'autres soignants. Ils ont compris ma décision de ne pas me faire vacciner, au nom de la liberté personnelle de chacun de se faire ou non vacciner. Une collègue, vaccinée contre son gré, a exprimé son regret de l'absence de solidarité entre soignants, en disant que si tout le personnel de l'hôpital avait tenu bon, l'obligation vaccinale n'aurait pas pu entrer en vigueur.

Lors du rendez-vous pour ma suspension, je me suis retrouvé face à une employée des ressources humaines qui n'a manifesté aucune empathie à mon égard. Sur ma décision de suspension, il était stipulé que je n'avais pas le droit de travailler pendant ma suspension du fait d'une interdiction de cumul d'activités, étant donné que je suis fonctionnaire. J'ai fait remarquer que l'Etat n'avait pas le droit de m'empêcher de subvenir à mes besoins, et que j'avais le droit de travailler en dehors du domaine de la santé, ce que cette employée n'a pas voulu entendre. J'ai quand même signé la décision de suspension, et décidé de trouver un emploi pour pouvoir survivre.

Dans un premier temps, j'ai contacté différentes agences d'intérim. J'ai travaillé comme ouvrier dans deux usines de travail à la chaîne, ainsi que dans le BTP. Ensuite, j'ai pu trouver un emploi à peu près stable, en CDD renouvelable, dans la grande distribution, avec un salaire amputé de plusieurs centaines d'euros par rapport à mon salaire d'infirmier. Je me levais 6 jours sur 7 à 4h30 du matin, pour tirer les marchandises sur un tire palette manuel, et remplir les rayons, ce qui m'a progressivement causé des douleurs au dos. En finalité, le préjudice a été physique, psychologique et financier.

Ayant de nouveau contracté la Covid, qui s'est manifesté par un petit rhume, je peux à ce jour, et seulement pour quelques mois, exercer de nouveau le métier qui correspond à ma vocation. J'appréhende les réactions du personnel de l'hôpital à mon retour. J'espère pouvoir reprendre mes marques et faire mon travail dans les conditions les plus sereines possibles, tout en sachant que j'ai une épée de Damoclès au-dessus de la tête. En effet, la durée de validité du certificat de rétablissement est à ce jour de 4 mois, ce qui aura pour conséquence pour moi d'être à nouveau suspendu juste avant les fêtes de Noël.

**Sophie, médecin hospitalier :**

*J'ai été suspendue par mon employeur une première fois durant un arrêt maladie, le 15 septembre 2021, alors que j'avais déjà contracté le Covid et que j'étais alors concernée uniquement par une dose unique de vaccin au 15 octobre 2021.*

*Mon arrêt maladie n'a pas été payé par l'hôpital, j'ai donc dû prendre un avocat pour saisir le tribunal. Mon référé en urgence a été rejeté par le tribunal, sous prétexte que je m'étais mise moi-même dans cette situation.*

*Entre temps, j'ai à nouveau contracté le Covid. J'ai alors transmis mon certificat de rétablissement à la médecine du travail pour être réintégrée. Mon employeur a refusé ma réintégration, car il exigeait que je transmette mon certificat de rétablissement à un service administratif, ce qui est contraire à la loi du 5 août 2021.*

*J'ai donc été re-suspendue une nouvelle fois à l'issue de mon arrêt maladie.*

*Dans les mois qui ont suivi, mon CDD est arrivé à son terme. Aujourd'hui, 2 mois après la fin de mon CDD, et malgré mes multiples demandes ainsi que l'intervention de l'inspection du travail, mon*

*désormais ex-employeur ne m'a toujours pas remis, ni attestation employeur, ni reçu pour solde de tout compte, évitant par ce biais de me payer plusieurs dizaines de jours de congés qui me sont pourtant dus.*

*Je m'attends désormais à un délai de quelques années, et je suis obligée d'engager plusieurs procédures au tribunal, afin de faire valoir mes droits les plus élémentaires.*

*J'ai au moins appris une chose dans toute cette histoire : l'hôpital public part à la dérive, et mieux vaut sauver sa peau maintenant que de couler avec.*

**Eve :**

Depuis 34 ans, j'exerçais mon métier d'infirmière puéricultrice avec passion, je me suis investie auprès des enfants et de leurs parents. J'adore mon métier.

Le 22 septembre de retour dans mon service après mes vacances, mon cadre m'envoie auprès de la direction chercher ma première SUSPENSION (le recommandé est arrivé le lendemain dans ma boîte aux lettres).

Le 10 janvier, je reprends mon poste pour 4 mois avec un PASS RETABLISSEMENT. Deuxième SUSPENSION prévue début mai, annulée par un nouveau PASS RETABLISSEMENT. Effectivement un CLUSTER COVID a eu lieu chez mes collègues vaccinés, dont certaines ont continué de travailler, et j'ai été contaminée.

Troisième SUSPENSION LE 23 août. (Quatre recommandés , le premier RDV à 9h30 alors que je sortais de nuit, le deuxième je ne me suis déplacée et la personne s'est rendue compte que la date n'était pas la bonne elle s'est trompée de 5j , troisième recommandé reçu dans la boîte aux lettres à 15h30 pour une convocation le jour même à 9h le matin , enfin dernier recommandé contenant la suspension...) Pour chaque lettre recommandée le motif apparaissait dans la fenêtre avec mon adresse.

Actuellement je fais les vendanges. J'ai une famille avec un garçon qui fait des études supérieures.

MESSAGE D'UN COLLEUE :

*"triste de te perdre, une collègue dont les compétences ne sont plus à démontrer, mais aussi triste de la façon dont l'Hôpital t'a traitée. Courage, ne te laisse pas aller par ce manque de considération, tu vau mieux."*

**Marie :**

*Cela fait 30 ans que je travaille dans le domaine social. Dans un esprit de respect et de promotion humaine, j'ai accompagné vers l'autonomie toute personne, quelle que soit sa composition familiale, connaissant des difficultés économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion professionnelle. J'ai œuvré pour que leurs droits soient reconnus ou rétablis.*

*Ces 13 dernières années, j'ai plus précisément travaillé pour un centre hospitalier spécialisé dans le champ de la psychiatrie. J'ai vu des personnes en grande souffrance psychiatrique, et pour autant ressortir sans traitement médicamenteux au nom du consentement libre et éclairé du patient.*

*Pour avoir refusé cette injection expérimentale, j'ai été suspendue le 15 septembre dernier, sans salaire, alors que j'étais en arrêt de travail.*

*Tous mes droits, toutes mes valeurs ont été bafoués. C'est une violence sans nom à tous les niveaux, et le fait de se savoir soutenue permet de tenir. C'est pourquoi je tenais tout d'abord à vous remercier et remercier plus particulièrement Christine pour son dévouement total dans cette lutte pour nos libertés.*



# USSSC

**URGENCE SOLIDARITÉ SOIGNANTS SACRIFIÉS COLMAR**

**Merci pour votre soutien – Merci pour vos dons**

**[www.urgencesolidarite.fr](http://www.urgencesolidarite.fr)**

